



LA NATURE VUE DU CIEL

# De larges voies navigables entre Pagny-la-Ville et Seurre



Depuis la décision obtenue par Dominique Voynet, en 1997, la mise au gabarit européen du canal du Rhône au Rhin a été définitivement abandonnée. Exemple du côté de Pagny, en Côte-d'Or.

5

6

**Fin des activités batelières pour Pagny-la-Ville**  
 Le barrage établi sur le cours de la Saône (2) permet de maintenir un niveau souhaitable dans le canal, mais il provoque une stérilisation du cours primitif de la rivière sur le segment, de quelque 18 kilomètres, jusqu'à Seurre. Ce "délaissé", marqué par une sédimentation évidente (3), a privé Pagny-la-Ville (4) de ses anciennes activités batelières.

4

**Interdit aux péniches de plus de 350 tonnes**  
 Au nord, dans la partie comtoise et alsacienne, la mise au gabarit a été partiellement réalisée mais sur le Doubs et la Saône, plus au sud, le canal et ses écluses Freycinet n'acceptent toujours pas les péniches de plus de 350 tonnes. Cependant, dans la partie méridionale du cours de la Saône, avant que celui-ci ne devienne une voie ouverte aux bateaux fluvio-maritimes, un début de mise au gabarit européen a été réalisé entre Saint-Symphorien-sur-Saône et Chalon-sur-Saône. C'est un segment de canal européen d'une dizaine de kilomètres (1) que ce cliché présente, regardé vers le sud. Cette amélioration considérable date des années 1970 alors que le projet était encore envisagé.

1

3

2

7

**De grandes cultures**  
 Cette vue prise dans les premiers jours du mois de mai met en relief l'importance prise par les labours illuminés par les colzas en fleurs (6) et par les pièces qui viennent d'être enssemencées en maïs ou tournesol (7). La grande majorité des prairies inondables autrefois fréquentées par un troupeau allaitant ont été remplacées par des cultures, il y a maintenant plus de 40 ans, induisant la disparition des espèces inféodées telles que le râle des genêts.

LES AUTEURS



**Daniel SIRUGUE**  
 Naturaliste et conseiller scientifique du Parc naturel régional du Morvan  
**André HUMBERT**  
**Colette RENARD**  
 Géographes de l'Université de Lorraine